



AUDREY PROVOST

LE LUXE, LES LUMIÈRES ET LA RÉVOLUTION

Époques
CHAMP VALLON

ÉPOQUES
EST UNE COLLECTION
DIRIGÉE PAR
JOËL CORNETTE

Illustration de couverture :
François Boucher: Portrait de la marquise de Pompadour, 1756.
Munich, Alte Pinakothek.

© 2014, CHAMP VALLON, 01420 Seyssel
www.champ-vallon.com
ISBN 978-2-87673-979-6
ISSN 0298-4792

LE LUXE, LES LUMIÈRES ET LA RÉVOLUTION

Audrey Provost

*LE LUXE, LES LUMIÈRES
ET LA RÉVOLUTION*

Champ Vallon

INTRODUCTION

Le siècle des Lumières fait figure de siècle du luxe. Un élan économique général diffuse alors de nouveaux modes de consommation et répand plus largement des produits longtemps réservés à de petites minorités, vêtements, bijoux, meubles ou vaisselle. Dans des couches de plus en plus nombreuses de la population urbaine, le luxe s'installe, adapté à toutes les bourses sous les formes que les historiens ont appelées populuxe, *semi-luxuries* ou encore demi-luxe¹. Ces mutations matérielles s'accompagnent de profondes transformations sociales et culturelles. On assiste à la naissance et au développement d'une première société de consommation, qui voit Diderot jeter, même si cela ne va pas sans regrets, sa vieille robe de chambre². De nouveaux rapports aux objets transforment les sensibilités collectives, en même temps qu'ils modifient les valeurs morales et sociales. Le luxe se déploie dans les espaces en expansion de la vie privée et de l'intimité, notamment les boudoirs ; il sollicite les sens, renouvelle les goûts et invente des besoins inédits. Cet élan du luxe vient ainsi conforter l'image du dix-huitième siècle comme celui d'un nouvel art de vivre, qui combine l'amour du plaisir et de la sociabilité, que ce soit avec la diffusion du chocolat, le succès du thé et de ses cérémonies ou encore d'autres plaisirs que ceux du palais, le luxe s'offrant aussi comme décor au libertinage du siècle³.

Le luxe apparaît donc comme inséparable des Lumières, dans leur affirmation de nouvelles valeurs et de nouveaux plaisirs, à rebours des esprits

1. Cf. Cissie Fairchilds, « *The production and marketing of populuxe goods in eighteenth-century Paris* », in *Consumption and the World of Goods*, John Brewer (dir.), Londres et New York, Routledge, 1993, Maxine Berg « *New commodities, luxuries and their consumers in eighteenth-century England* », in *Consumers and Luxury. Consumer Culture in Europe 1650-1850*, Maxine Berg et Helen Clifford (éd.), Manchester, Manchester University Press, 1999 et Patrick Verley, « *Essor et déclin des industries du luxe et du demi-luxe au XIX^e siècle* », in *Le Luxe en France du siècle des Lumières à nos jours*, Jacques Marseille (dir.), Paris, Adhe, 1999.

2. Cf. *Regrets sur ma vieille robe de chambre ou Avis à ceux qui ont plus de goût que de fortune*, petit essai rédigé par Diderot en 1768 quand Madame Geoffrin, sa protectrice, lui renouvelle tous ses meubles et lui offre une somptueuse robe de chambre écarlate, occasion de réfléchir au luxe ainsi qu'à la condition d'écrivain.

3. Cf. Michel Delon, *Le Savoir-vivre libertin*, Paris, Hachette, 2000 ainsi que *L'Invention du boudoir*, Cadeilhan, Zulma, 1999.

INTRODUCTION

chagrins, ancrés dans des manières rétrogrades de penser le bonheur et la liberté.

Ce siècle des progrès du luxe est justement celui de sa vigoureuse mise en débat. Tout comme le bonheur, la défense du luxe est alors une idée neuve en Europe. À une critique quasiment unanime succède un ensemble de discussions contradictoires comme jamais auparavant et comme jamais depuis. Moment décisif, la querelle des années 1730 autour de Mandeville en Grande-Bretagne et de Melon et Voltaire en France fait circuler les arguments de ceux qui entendent mettre à bas la conception morale et chrétienne du luxe. Le débat se prolonge tout au long du siècle, sous la plume de quelques-uns de ceux que la postérité a consacrés comme les grands auteurs des Lumières, de Montesquieu à Diderot, en passant par Condillac ou Helvétius. Si Rousseau se pose en contempteur des progrès des arts, des sciences et du luxe, la plupart s'emploient à en proposer une vision renouvelée : en quittant le discours théologico-moral, le luxe se trouve réévalué et ses effets positifs reconnus.

Cette réhabilitation du luxe est l'un des coups portés par les Lumières à l'édifice intellectuel de l'Ancien Régime. Elle en fait un sujet emblématique, objet d'un de ces grands débats qui mettent aux prises les philosophes avec les tenants de l'ancien ordre des choses. La Révolution s'inscrit sur ces nouveaux horizons dégagés par l'élan conjoint des progrès du luxe et de sa défense, symbole redoublé du passage de l'ancien au nouveau monde. Dans ce tableau séduisant, ceux qui s'obstinent à critiquer le luxe n'ont que bien peu de place, renvoyés du côté des censeurs retardataires, de ceux qui n'ont pas compris le sens de l'histoire.

Ils sont pourtant nombreux ces censeurs qui n'ont pas compris et ils continuent d'occuper le terrain tout au long du siècle. On constate même après 1760 et jusqu'à la Révolution une prolifération des textes qui critiquent le luxe, et ce dans tous les genres, des plus savants aux plus plaisants, essais, romans, écrits médicaux ou traités sur toutes les sortes de sujets. La critique du luxe croise alors toutes les préoccupations du temps, des inégalités aux femmes, en passant par la dépopulation ou l'allaitement maternel.

Peut-on ignorer une aussi vaste littérature ? Pour qui considère que le siècle des Lumières est celui de la réhabilitation du luxe, ces textes ont pu apparaître comme dénués d'intérêt. Ils sont indéniablement très répétitifs ; la lecture en est monotone et laisse le sentiment que la plupart d'entre eux n'apportent rien de neuf à la discussion, se contentant de reproduire des arguments mille fois ressassés. En décalage complet avec les réalités de leur temps, leur tonalité massivement critique semble leur dénier toute pertinence.

C'est d'ailleurs un des lieux communs sur le luxe : « Dans la théorie, l'opinion commune est contraire au luxe, dans la pratique tout le monde s'y

INTRODUCTION

livre¹ ». Paraphrasant les premières lignes de l'article « Luxe » du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, Butel-Dumont, auteur en 1771 de l'apologie du luxe la plus décidée du siècle, raille, comme une forme d'hypocrisie, cet écart entre une majorité des discours et le quotidien des pratiques. L'historiographie y a vu quant à elle la preuve d'une médiocrité archaïsante de la part de ceux qui s'acharnent à critiquer le luxe malgré ses progrès indéniables.

Un tel décalage peut pourtant indiquer autre chose. Si tant d'auteurs, dans tant d'ouvrages, continuent à parler du luxe et à le critiquer, c'est que cela doit avoir un sens, au moins pour eux, mais sans doute aussi pour qui s'intéresse aux bouleversements du dix-huitième siècle.

Ressaisir ce sens suppose d'abord de prendre ces textes au sérieux, dans leur existence même, massive et datée, des années 1760 à la veille de la Révolution. Cela suppose surtout de changer de regard et de renoncer à y chercher un reflet de leur époque. À rebours d'un usage illustratif des textes, il faut dissocier les pratiques du luxe des discours qui le prennent en charge. On verra en effet que ces textes ne parlent pas beaucoup du luxe du siècle, parfois même assez peu du luxe tout court. Dans les dernières décennies de l'Ancien Régime, le luxe fonctionne comme un sujet dont s'emparent les écrivains pour déployer de tout autres enjeux.

Qui a publié sur le luxe ? Comment ? Au nom de quoi ? Pour comprendre ce qui se joue dans ces publications sur le luxe, il faut se déprendre d'une lecture focalisée sur le contenu argumentatif pour examiner les conditions d'ensemble dans lesquelles les textes se donnent à lire. À l'inverse d'une histoire classique des idées qui a laissé de côté la masse des critiques comme autant de vaines répétitions, une analyse des formes éditoriales et des postures d'auteurs permet en effet d'identifier de nouvelles configurations qui produisent des sens renouvelés. La mise en lumière de stratégies de publication rencontre ainsi l'histoire du champ littéraire et des hommes de lettres qui utilisent les pouvoirs de l'écriture pour jouer un rôle social et politique inédit².

Les trois dernières décennies de l'Ancien Régime sont en effet justement celles où le luxe est donné à lire sous de nouvelles formes, auxquelles correspondent de nouvelles missions que s'assignent les auteurs : publier sur le luxe engage désormais leur compétence et leur légitimité à proposer des valeurs publiques.

1. [Butel-Dumont], *Théorie du luxe, ou traité dans lequel on entreprend d'établir que le luxe est un ressort non seulement utile, mais même indispensablement nécessaire à la prospérité des États*, s.l., 1771, tome 1, p. viij.

2. Cette approche doit beaucoup au Grihl (Groupe de Recherches Interdisciplinaires sur l'Histoire du Littéraire), animé par Christian Jouhaud et Alain Viala. Le Grihl a fait paraître notamment *De la publication. Entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002. Sur le statut de l'écrivain, cf. Alain Viala, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit, 1985 et Christian Jouhaud, *Les Pouvoirs de la littérature. Histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, 2000.

INTRODUCTION

De tels enjeux amènent à repenser la contribution de ce grand débat des Lumières aux origines de la Révolution française. À condition justement de ne pas le figer à l'aune de ses résultats attendus, mais de restituer les dynamiques qui lui sont propres. Il s'agit de se pencher sur la concurrence des textes pour établir la valeur du luxe, par le biais notamment de sa définition, sur ces tentatives multiples et contrastées de fixation du sens au service desquelles les auteurs mobilisent des langages et des formes d'autorité renouvelés.

Redonner tout leur jeu aux débats, c'est aussi renoncer à dresser un état des lieux simplificateur et largement rétrospectif, à coup de questions mal taillées, notamment celle du pour ou contre, utilisée pour trier le bon grain de l'ivraie. L'historiographie s'est faite régulièrement l'interprète de ce classement à deux entrées, au prix parfois d'hésitations de grande ampleur sur le camp dans lequel ranger certains auteurs¹. Cette césure dichotomique simplificatrice est en effet non seulement mal taillée, elle passe surtout à côté de l'essentiel, car, à part Butel-Dumont dans sa *Théorie du luxe* de 1771, aucun auteur n'est un défenseur inconditionnel du luxe. Chacun s'emploie au contraire à établir soigneusement les conditions auxquelles le luxe peut être bon, ou, bien plus souvent, mauvais, d'où d'ailleurs le foisonnement des textes et des discussions. C'est même précisément cette marge d'appréciation laissée aux auteurs eux-mêmes qui leur ouvre un immense champ de discussion partagé où se croisent apologéticiens et esprits séditieux, les uns et les autres manipulant un vaste répertoire commun.

Le paysage des débats est en effet bien plus nuancé et mouvant que celui qui opposerait des philosophes visionnaires à des moralistes réactionnaires. D'autant que la critique du luxe n'est pas forcément un discours rétrograde. On sait le rôle attribué dans le surgissement de la Révolution aux accusations contre le luxe de la noblesse. D'où vient ce paradoxe qui fait que certains textes sont vus comme répétitifs et archaïques tandis que d'autres sont considérés comme porteurs d'une contestation virulente de l'ordre social existant²? Ces interprétations contrastées posent la question

1. Ce grand écart historiographique a notamment concerné Saint-Lambert dont l'article «Luxe» dans l'*Encyclopédie* est pour les uns un modèle d'apologie convaincue (cf. M. R. Labriolle-Rutherford, «L'évolution de la notion de luxe depuis Mandeville jusqu'à la Révolution», in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. XXVI, Oxford, Voltaire Foundation, 1963), pour les autres un exemple de l'idéologie nobiliaire anti-luxe (cf. Renato Galliani, *Rousseau, le luxe et l'idéologie nobiliaire, étude socio-historique*, *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. 268, Oxford, Voltaire Foundation, 1989). Ces errances interprétatives tiennent à une raison simple: Saint-Lambert dans l'article de l'*Encyclopédie* passe en revue l'ensemble des arguments pour ou contre avant de donner une analyse nuancée des conditions auxquelles le luxe pourrait être bon.

2. Sur l'interprétation de la critique du luxe comme de l'idéologie nobiliaire, cf. les différents articles et l'ouvrage de Renato Galliani. Pour une interprétation toute différente, cf. John Shovlin, «*The Cultural Politics of Luxury in Eighteenth-Century France*», in *French Historical Studies*, vol. 23, n° 4, Fall 2000. Shovlin y propose le passage d'une critique du luxe conservatrice à une critique qui remet en cause l'ordre social, mais sans qu'on comprenne bien qui décide et comment du sens de cette critique. Exemple de cette incertitude à propos de *L'Ami des Français* de Rouillé d'Orfeuil publié en 1771: «*Alibough, on the face of things, this text reads as a deeply traditional vision of social order, there is the germ of something much more radical here*» [Bien qu'apparemment ce texte propose une vision très traditionnelle de l'ordre social, il contient le germe de quelque chose de beaucoup plus radical], p. 594.

INTRODUCTION

de la radicalisation à la veille de la Révolution et nécessitent de repenser l'articulation entre la masse des critiques longtemps jugées inoffensives et la critique subversive des débuts de la Révolution.

Relire les publications sur le luxe de la fin du dix-huitième siècle offre ainsi l'occasion d'observer les Lumières au travail pour comprendre le passage d'une culture politique à une autre au crépuscule de l'Ancien Régime.

TABLE

	INTRODUCTION	7
Chapitre 1	Naissance et mort d'un espace de publication	13
	<i>Le luxe publié</i>	13
	<i>« Le luxe n'est pas aisé à définir »</i>	18
	<i>Sur le front du luxe, peu de nouveautés</i>	23
	<i>Conclusion</i>	26
Chapitre 2.	Les « publicateurs » du luxe	27
	<i>Les petits polygraphes du luxe</i>	27
	<i>Logique académique ou logique éditoriale: les choix de Lottin</i>	30
	<i>Rabelleau ou comment fabriquer un ouvrage sur le luxe</i>	33
	<i>Les enjeux de carrière du chevalier du Coudray</i>	36
	<i>Conclusion</i>	46
Chapitre 3.	Écrire (d')après les philosophes	49
	<i>Se situer par rapport aux philosophes</i>	49
	<i>Constitution et usage d'un répertoire commun</i>	54
	<i>Appropriations d'autorités</i>	61
	<i>Conclusion</i>	67
Chapitre 4.	Morales de l'écriture	69
	<i>Les hommes de lettres face au luxe</i>	69
	<i>Donner à lire le luxe</i>	77
	<i>La souveraineté de l'éloquence</i>	84
	<i>Conclusion</i>	89